

ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

AMENDEMENT

N ° CL517

présenté par

M. Eliaou, M. Gouttefarde, Mme Françoise Dumas, Mme Pouzyreff, Mme Tiegna,
Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Fontenel-Personne, Mme Gaillot, Mme Khedher, M. Vignal,
M. Gaillard, Mme Hai, Mme Rossi, Mme O'Petit, M. Cesarini, M. Perea, M. Testé, Mme Brugnera
et M. Claireaux

ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.